

De l'intérêt pour le rachat du Manoir - 17/06/2017

LEUZE-EN-HAINAUT -

Que va devenir le home Le Manoir une fois vidé de ses résidents? Le président du CPAS évoque une piste sérieuse pour le rachat du site.



Dans le courant de cet été, lorsque la trentaine de pensionnaires du Manoir auront rejoint - à l'instar des autres services du CPAS - le home Destrebecq fraîchement rénové et étendu, le site de la rue du Bois Blanc fermera ses portes. Définitivement?

On le sait, le CPAS de Leuze cherche à vendre l'imposant bâtiment et son terrain mais les acquéreurs potentiels ne se bouscuaient pas au portillon ces dernières années.

«Nous voulons à tout prix éviter que l'endroit devienne un chancre. Cela ne veut toutefois pas dire que l'on acceptera n'importe quoi car il faut que le futur projet se fasse au bénéfice des Leuzois», assure Lucien Rawart, le président du centre d'action sociale.

«Une piste sérieuse»

Pour racheter le Manoir, tout candidat désireux de reconvertir cet ancien hôpital devra consentir un investissement de minimum 1 290 000€, le prix de vente fixé par le comité d'acquisition.

Un montant qui implique d'avoir les reins solides, d'autant qu'il faudra probablement assainir le site qui contient de l'amiante. Vers quelle nouvelle affectation se dirige-t-on si le CPAS parvient à s'en «débarrasser»? Une seigneurie? Un immeuble à appartements? Une surface commerciale (NDLR: la chaîne Aldi aimerait s'implanter à Leuze)?

Le président du CPAS n'a pas souhaité dévoiler la teneur des négociations en cours avec un promoteur intéressé par la reprise du bâtiment et ses 97 ares de terrain. *«J'ai des contacts depuis six mois avec un investisseur potentiel qui montre un intérêt concret»*, affirme M.

Rawart.

Une fois déserté, le home sera sécurisé

Le mandataire ne s'en cache pas, la vente du home Le Manoir constituerait une sacrée épine hors du pied, avec une belle manne financière à la clé. *« Si l'on parvient à récupérer plus d'un million d'euros, ce serait une belle poire pour la soif. Avec cette somme, on adoucira notre charge d'emprunts qui, à terme, grèvera les budgets communaux suite à l'extension et la mise aux normes (très coûteuse) du home Henri Destrebecq ».*

En attendant une éventuelle issue favorable dans ce dossier, la priorité sera de sécuriser les accès de la maison de repos lorsque le départ de l'administration générale (NDLR: le dernier service à quitter le site) sera acté.

«Nous ne pourrions pas faire autrement que d'installer des barrières Heras aux différents points d'entrée pour éviter toute pénétration automobile et piétonne. L'idéal, bien sûr, serait d'arriver à un accord rapidement pour que cet espace ne reste pas trop longtemps inoccupé, avec le risque d'être squatté», ponctue le gestionnaire.

Pierre-Laurent CUVELIER (L'Avenir)